

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
b***19042663***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

15 MARS 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0829.046.429

Dénomination

(en entier) : **"TAXEMA"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue des Monts 36 - 1390 Grez-Doiceau

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Siège social

Extrait de l'Assemblée générale Extraordinaire du 27 février 2019

Après délibération, l'Assemblée adopte par vote distinct et à l'unanimité chacune des décisions suivantes :

La société a décidé de transférer son siège social à partir du 1er mars 2019 à l'adresse suivante :

Clos des Chêneaux 9 1390 Archennes

L'assemblée mandate J.Jördens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge

Serge Solau

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature